

Un plan économique pour boussole

GENÈVE Le Conseil d'Etat a dressé hier ses grandes orientations pour sa stratégie 2035, avec un focus sur trois secteurs: industrie créative, sciences de la vie et numérique. Concernant les conditions-cadres, il envisage la mise en place d'un crédit d'impôt, les QRTC

NINA SCHRETR

Le canton de Genève a dévoilé hier sa stratégie économique 2035, dans un contexte tendu: l'horlogerie et ses 2,4 milliards de francs d'exportation se trouvent dans une «tempête parfaite» à la suite des 39% de droits de douane imposés par le premier destinataire des exportations genevoises. La bijouterie et la chimie complètent le podium des secteurs en première ligne, car exportant le plus (en valeur) aux Etats-Unis. Les organisations internationales et non gouvernementales procèdent déjà à des licenciements après les coupes américaines.

La précédente stratégie cantonale, adoptée il y a quinze ans, devait courir jusqu'en 2030, «mais l'instabilité géopolitique et économique s'est accrue», a expliqué en conférence de presse Delphine Bachmann, conseillère d'Etat chargée de l'Economie et de l'Emploi.

Pour ses 40 000 entreprises et 420 000 emplois, le canton se fixe deux caps: maintenir le tissu économique en renforçant les piliers

historiques (place financière et horlogerie, notamment), et apporter un soutien particulier à trois pôles émergents – les sciences de la vie, l'industrie créative et l'économie numérique. Des «secteurs à fort potentiel en termes de création d'emplois et d'innovation, que nous devons aider pour qu'ils atteignent la maturité nécessaire», a souligné l'élu du Centre. Le Campus Biotech pourrait jouer le rôle de «hub» collaboratif interdisciplinaire. Le canton souhaite par ailleurs doper le domaine du contenu audiovisuel, des logiciels ou de l'édition, ainsi que l'écosystème genevois de la cryptographie, la blockchain ou la deeptech (technologies disruptives).

Renforcer l'attractivité du territoire

Pour le reste de l'écosystème économique, le canton mise sur quatre grandes actions, a développé Alexandre Epalle, directeur général de l'Office cantonal de l'économie et de l'innovation (OCEI): adapter les conditions-cadres «pour créer un

contexte soutenant» aux entreprises, développer une stratégie de marketing pour renforcer l'attractivité du territoire, accompagner les entreprises aux transitions numériques et durables – un défi majeur alors que 99% des entreprises genevoises sont des PME – et stimuler l'innovation – réaffirmant ainsi l'importance du plan cantonal d'innovation.

bon contre-exemple de ce qu'il faut faire», glisse Alexandre Epalle.

Une photographie à 360 degrés

Autre différence avec la précédente stratégie: la mise en place d'indicateurs pour mesurer l'efficacité du plan. Ils devront encore être précisés, tout comme les

Le canton se fixe deux caps: maintenir le tissu économique en renforçant les piliers historiques, et apporter un soutien particulier aux pôles émergents

Exit donc la précédente démarche par secteurs. «Nous adoptons une approche transversale», a appuyé Delphine Bachmann, qui a insisté sur un plan «coconstruit» avec les 140 acteurs de l'économie locale. Pas question de «décrire» les secteurs d'avenir, comme cela avait été fait pour la cleantech en 2015 – «un très

objectifs chiffrés, les budgets alloués ou les adaptations réglementaires et législatives nécessaires. Le plan est-il une simple déclaration d'intention, en somme? «On pose quand même de grands jalons», rétorque la conseillère d'Etat. En effet, plusieurs éléments concrets sont évoqués.

L'un d'eux concerne les conditions-cadres, et sera particulièrement à suivre: les QRTC, pour *Qualified Refundable Tax Credit*. Une forme de crédit d'impôt remboursable «qui pourrait prendre de l'importance» – dixit Avenir Suisse – depuis l'instauration en 2024 d'un impôt minimal de 15% sur le bénéfice des entreprises réalisant un chiffre d'affaires d'au moins 750 millions d'euros. Le canton se laisse jusqu'à la fin de l'année pour trancher sur la mise en place de cet outil. «Certains cantons ont déjà adopté ces dispositions [les QRTC], en particulier Zoug, qui le fait de façon très agressive», relevait Nathalie Fontanet dans une audition publiée en juin dernier. A noter aussi la création d'un fonds de soutien à l'innovation ouvert aux PME – qui sera compris dans l'enveloppe de 11 millions du plan directeur de l'innovation, et devrait être un sous-fonds du Fonds d'innovation Fongit lancé en 2021. Le Grand Conseil devra encore donner son approbation.

Sollicitée, la directrice de la Fondation pour l'attractivité du can-

ton de Genève applaudit la «vraie volonté et la dynamique» qu'insuffle cette stratégie anticipée. Karine Curti voit d'un bon œil le souci de diversifier encore l'économie locale et de réduire la charge administrative. Si elle avait une recommandation à formuler, ce serait d'aller plus loin sur le volet de la fiscalité: le taux d'imposition sur la fortune et la taxation de l'outil de travail «pèsent sur l'activité des entrepreneurs et donc la compétitivité du canton».

De son côté, Ivan Slatkine, président de la Fédération des entreprises romandes (FER), «se réjouit de cette photographie à 360 degrés de l'économie genevoise, qui englobe tous les acteurs et n'avait pas été faite depuis plusieurs années». Il juge «très positivement» les QRTC, l'allègement de la charge administrative – très importante, assure l'éditeur – ainsi que l'aménagement du territoire et l'accès aux infrastructures. Il attend désormais que «l'intention du Conseil d'Etat se traduise par des mesures concrètes. Dans le contexte actuel, il ne faudrait pas trop tarder.» ■